



Une feuille de route pour les aires protégées d'Afrique : agir maintenant !

L'Afrique est un continent riche d'une diversité biologique unique et irremplaçable. Elle dispose de nombreuses aires protégées dont la vocation est de préserver cette richesse, aujourd'hui et pour l'avenir.

Y parviennent-elles ?

Où, certainement, de place en place, dans certains pays, selon les contextes, les actions, l'histoire, les partenariats. Il y a des succès, il y a des initiatives encourageantes, il y a de l'espoir.

Non, définitivement non si on regarde plus globalement les résultats récents de nombreuses analyses et encore plus si on mesure les défis qui nous attendent, au premier rang desquels un accroissement important de la population humaine et une réduction de l'espace disponible pour conserver la biodiversité et ses habitats.

Que faut-il faire ?

Poursuivre et renforcer les programmes, les projets de conservation, de toutes tailles, de toutes formes, la recherche, les études... ? Absolument. C'est un travail de longue haleine qui a produit et produira encore des résultats utiles et nécessaires. Il faut continuer à travailler sur « ce qui on doit faire » pour mieux gérer nos aires protégées car nous avons besoin d'outils plus performants, de méthodes plus efficaces, de résultats mieux compris, mieux évalués et mieux partagés.



NAPA

Nouvelles des Aires Protégées en Afrique



News from African Protected Areas

N°67
Septembre 2013

Analyse et compréhension des liens existant entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés au Togo

Par Bora Masumbuko (UICN)

Une étude est actuellement en cours, conduite pour le projet PARCC (voir encadré) par Gabriel Segniagbeto afin de mieux comprendre les relations entre le changement climatique (CC), les aires protégées (AP) et les communautés riveraines, et aider ainsi à développer des stratégies d'adaptation qui seraient intégrées dans les politiques nationales de conservation. Les résultats préliminaires de cette étude sont résumés ici pour le Togo. Plus d'info disponible en ligne sur le site du projet (voir contacts).

Au Togo il n'existe pas ou peu de documents sur la relation entre les communautés vivant autour des AP, le changement climatique et les AP, mais il existe des projets, documents de stratégie et programmes sur ces questions, même s'ils ne font pas le lien entre les trois composantes. On peut notamment mentionner : la deuxième communication nationale sur le changement climatique, le Programme d'Action National aux fins d'Adaptation (PANA, 2008), le profil de pauvreté du Togo 2006-2011, le projet RIPIESCA, et le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les ressources Naturelles (PNIERN) qui inclut le PNADE (programme national d'actions décentralisées de gestion de l'environnement).

Dans ce pays, des changements brusques dans les normales des précipitations et des températures ont été détectés et coïncident avec certaines sécheresses survenues en Afrique de l'Ouest. La plaine de l'Oti par exemple, dans le nord du pays, a connu au cours des cinquante dernières années une forte variabilité

climatique, surtout à partir de la fin des années 60, marquée par la succession de périodes d'excédents et de déficits pluviométriques et un réchauffement sensible au cours des deux dernières décennies.



Concertation avec les chefs traditionnels, leurs notables et les diverses associations du Canton à Tomety-Kondji © Gabriel Segniagbeto

Les populations locales observent et ressentent les phénomènes et changement liés au climat tels que : ensoleillement plus intense, augmentation des températures traduite par des chaleurs accablantes, irrégularité et baisse des pluies, vents très violents en saison pluvieuse, baisse des rendements agricoles, inondations fréquentes, sécheresses, etc. Seuls 28,2% des populations attribuent ces changements à des changements d'affectation des terres.

Les impacts du changement climatique concernent tous les secteurs d'activité, notamment l'énergie, les ressources en eau, l'agriculture et la santé. Pour ce qui



est de l'agriculture, l'élevage et la pêche par exemple, certains impacts des changements au niveau des températures et des précipitations sont :

- Une exacerbation du phénomène d'érosion par ruissellement
- Le réchauffement, assèchement et évaporation plus accrue des eaux de certains étangs et cours d'eau qui sont les sources d'abreuvement des animaux
- Impact négatif sur la productivité de la couverture végétale et des pâturages des animaux des zones de dépressions. Il favorise la recrudescence de certaines maladies, notamment la peste aviaire, la trypanosomiase chez les bovins.
- Intrusion permanente d'eau salée dans les cours d'eau, les bassins piscicoles et autres retenues d'eau ; ceci causera la migration des poissons vers d'autres plans d'eau douce, la mort des alevins, et une baisse de la reproduction.

Les impacts socio-économiques se traduisent par la baisse des rendements agricoles et des revenus, la baisse de la commercialisation des produits agricoles et la montée des prix, l'intensification de l'exode rural, l'accentuation de la famine, le changement dans les habitudes alimentaires, et l'exacerbation de la pauvreté.

Dans le cadre de cette étude, des concertations ont été effectuées au sein des communautés afin d'évaluer leur compréhension, perception de la question et aussi connaître les impacts du changement climatique sur leurs activités. Ces concertations ont été effectuées autour des AP suivantes : Oti-Mandouri, Oti-Kéran, Fazao Malfakassa, Abdoulaye, Assoukoko, Togodo-Nord, Togodo-Sud, et Misa-Hohe. Tous les riverains des AP ont signalé les rôles importants joués par les écosystèmes dans leur quotidien.

Les riverains de Oti-Mandouri (nord du pays) estiment que le CC se manifeste depuis très longtemps dans leur localité ; le climat a changé à partir des années 70-80, avec par exemple l'insuffisance et l'irrégularité, le retard ou l'arrêt précoce des précipitations : à Diguengue, en zone forestière, des pluies précoces (dès le mois de février) ont été signalées en 2013. Celles-ci n'ont pas favorisé les pratiques agricoles, car les cultures sur brûlis, pratiques habituelles dans ce milieu, n'ont pas été possibles.

Face aux impacts du changement climatique, aucune action n'est entreprise par la plupart des populations riveraines des AP. Selon les personnes rencontrées, l'idée de se convertir dans les activités génératrices de revenus (AGR) n'a jamais été évoquée, mais cela ne signifie pas que dans d'autres localités du pays, non visitées, les AGR ne soient pas une solution. Ces

activités pourraient constituer une solution aux conditions de vie précaire que peuvent connaître les populations riveraines.

Dans la région des Savanes au nord du pays, pour s'adapter à la situation, le mil et le sorgho sont aujourd'hui remplacés par des variétés précoces de sorgho et le maïs. Les sols étant improductifs, certains choisissent, face à leur situation précaire, de s'introduire dans les AP pour l'agriculture ou pour rechercher d'autres ressources afin de satisfaire leurs besoins (par exemple miel ou gibier). D'autres produisent du charbon de bois ou recherchent le bois pour sa commercialisation, ce qui contribue grandement à la destruction des habitats naturels dans les aires protégées.



Fleuve Kéran, parc national d'Oti-Kéran, Togo © Bora Masumbuko

Des ONG au Togo aident ces populations riveraines à faire face aux effets des changements climatiques :

- l'ONG RAFIA développe des pratiques d'utilisation durable : lutte antiérosive, AGR comme l'apiculture
- l'ONG Amis de la Terre fait la promotion de l'apiculture dans la zone rétrocedée du Parc National de Togodo-Sud en vue d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines
- Dans quelques villages riverains du Parc national de l'Oti-Kéran, l'ONG AGBOZEGUE aide les communautés pour la planification et la gestion des terroirs villageois
- La fondation Franz-Weber, concessionnaire du Parc National Fazao-Malfakassa réalise en faveur des villages riverains de l'AP, deux projets de développement durable : l'apiculture et le four solaire.

Au niveau du gouvernement, il existe des mesures d'adaptation déclinées dans certains documents (notamment ceux cités ci-avant), mais les stratégies ne prennent pas en compte le lien entre les trois paramètres (CC, communautés et AP), ou ne concernent pas les populations vivant autour des AP. Il

est cependant à noter que la deuxième orientation de la politique nationale de l'environnement prévoit de « développer la résilience et les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques ».

Pour conclure, même si les politiques, les stratégies et les programmes n'ont à ce jour pas proposé de solution concrète pour aider les communautés autour des AP à s'adapter au changement climatique et limiter ainsi l'impact de leurs activités sur les AP, les décideurs nationaux se préoccupent de la question de la vulnérabilité des communautés vivant autour des AP. La sensibilisation est la principale activité des décideurs à ce jour selon les résultats des entretiens, mais des initiatives sont en cours pour aider ces communautés à réduire les effets des changements climatiques et ainsi répondre aux problèmes liés aux impacts des pressions de ces communautés sur les ressources naturelles des AP.

Tous les rapports techniques et scientifiques sont disponibles sur le site internet du projet :

www.parcc-web.org



Le projet PARCC (Aires Protégées Résilientes au Changement Climatique) en Afrique de l'Ouest est un projet de grande envergure du FFEM. Le PNUE-WCMC est l'agence d'exécution et l'UICN-Programme Aires Protégées pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, basé à Ouagadougou, est le principal partenaire qui fournit un appui technique pour la mise en œuvre des activités aux niveaux régional et national. Le projet a démarré en 2010 et prendra fin en 2015. Il couvre cinq pays en Afrique de l'Ouest : le Tchad, la Gambie, le Mali, la Sierra Leone et le Togo. Trois autres pays participeront aux activités préparatoires liées à la conservation transfrontalière (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana).

Le projet a pour objectif de concevoir des outils scientifiques, développer des stratégies afin d'aider à rendre les aires protégées plus résilientes au changement climatique et renforcer les capacités des pays (tous les acteurs, y compris les décideurs) à utiliser ces outils. Afin d'atteindre ces objectifs, le projet dépend grandement du soutien de tous ses partenaires, locaux, régionaux et internationaux.

Au niveau national, les pays partenaires sont impliqués à travers le Ministère en charge de la gestion des aires protégées et leurs Agents de Liaison Nationaux désignés qui coordonnent toutes les activités au niveau national. Les

autres partenaires sont le Programme Espèces de l'UICN pour la Vulnérabilité des espèces au changement climatique, le Centre Hadley pour la Modélisation du changement climatique, DICE (Université de Kent) pour la Planification de la Conservation, Birdlife et l'Université Durham pour la Modélisation de la distribution climatique des espèces.

Plus d'info : www.parcc-web.org

Regional project manager: bora.masumbuko@iucn.org

Global project manager: elise.belle@unep-wcmc.org



Manifestations d'intérêt

Le Programme de Petites Initiatives (PPI) du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) soutient les acteurs de la société civile africaine actifs dans le domaine de la protection de l'environnement à travers i) l'octroi de subventions pour la mise en

œuvre de projets de terrain (27 pays) et ii) l'accompagnement de certaines ONG sur le terrain dans 7 pays en particulier. Au cours de cette quatrième phase débutant en octobre 2013, ce sont en effet 7 pays où un accompagnement de terrain des ONG est prévu (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo en Afrique de l'Ouest et, Cameroun, RDC et Congo-Brazzaville en Afrique Centrale), et ce aussi bien au stade de la formulation des projets que lors de la mise en œuvre après sélection définitive.

Dans la perspective du démarrage progressif des activités dans les deux nouveaux pays prioritaires (Côte d'Ivoire et Congo Brazzaville), le programme aires protégées de l'UICN-PACO, en charge de cet accompagnement, recherche les coordonnées d'associations de protection de l'environnement et/ou de toutes personnes ressources collaborant avec la société civile locale dans ces pays. Ces coordonnées et informations seront transmises à Arsène Sanon (arsene.sanon@iucn.org) pour la Côte d'Ivoire et à Thomas Bacha (thomas.bacha@iucn.org) pour le Congo Brazzaville.

Le premier appel à propositions de cette quatrième phase est désormais lancé et les ONG locales travaillant dans les 27 pays éligibles peuvent dès à présent se rendre sur le site du FFEM (www.ffem.fr) pour y télécharger le règlement de concours et le modèle de fiche à compléter et renvoyer à l'adresse ppi@iucn.fr **avant le 15 novembre 2013.**

Pour plus d'information :

Thomas Bacha : thomas.bacha@iucn.org

Arsène Sanon: arsene.sanon@iucn.org

Et pour l'ensemble de la zone géographique concernée par le PPI : Comité Français de l'UICN (ppi@iucn.fr)



Demande d'informations sur la faune vertébrée d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale

L'UICN a récemment commandé une étude de synthèse qui vise à i) extraire, à partir de données publiées et non publiées, l'information actuellement disponible sur la grande faune terrestre et dulçaquicole d'Afrique de l'Ouest et Centrale, ii) documenter les principaux impacts et facteurs du déclin de la faune sauvage dans la région, iii) établir le bilan des mesures de conservation existantes et de leur efficacité.

L'étude apportera une base substantielle pour le développement de futurs efforts de conservation en Afrique de l'Ouest et Centrale, en ligne avec les engagements des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique pour atteindre les objectifs de biodiversité Aichi 2020, et tout particulièrement les objectifs 5 et 12. Cette étude constitue une réponse partielle à une Résolution adoptée par les membres de l'UICN au Congrès Mondial sur la Conservation de 2012. Elle impliquera une large consultation avec les acteurs de la région, y compris les états et agences gouvernementales Membres de l'UICN.

Dans une première étape de la consultation, afin de fournir une base solide à cette étude, nous invitons toutes les personnes intéressées pouvant produire toute information ou donnée pertinente à prendre en compte, notamment sur :

- 1) des chiffres de comptages publiés ou non publiés ou des tendances de long terme, dans ou hors aire protégée, des vertébrés globalement menacés ou sur le point d'être menacés dans la région,
- 2) toute loi s'appliquant aux niveaux national et sous-national ou toute législation en place qui régule la biodiversité, le plan d'occupation des sols, et/ou les études d'impact environnementales, ainsi que les lacunes dans les lois et politiques nationales et sous-nationales,
- 3) les politiques étrangères en cours ou en projet, les recommandations et les investissements étrangers qui affectent actuellement ou risquent d'affecter positivement ou négativement les populations de faune sauvage (ex : banques de développement et banques privées),

- 4) le signe des conséquences socio-économiques du déclin de la faune sauvage aux niveaux national et sous-national.

L'UICN sera reconnaissante de recevoir ce type d'information, étayée, le cas échéant, par des détails sur la méthodologie employée et la citation des études publiées et d'autres sources d'information. Ces contributions sont attendues avant le 22 Septembre. L'UICN s'engage à citer et remercier toutes les sources d'information qui seront utilisées. **Ces informations peuvent être envoyées au courriel suivant: bwca@iucn.org.** L'étude qui résultera de cette consultation sera mise en accès libre au format électronique en français et en anglais.

Le rapport de cette étude sera publié début 2014 et constituera une synthèse de référence sur le statut de la faune vertébrée terrestre et dulçaquicole d'Afrique de l'Ouest et Centrale.



Un système de suivi des feux pour les aires protégées africaines

By Ilaria Palumbo (JRC)

Contexte

Les feux de végétation sont très répandus en Afrique et sont un élément constitutif de nombreux écosystèmes. Ils peuvent être une cause de menace et de dommages pour les écosystèmes inadaptés, mais pour de nombreux habitats africains les feux sont tout aussi essentiels que la pluie à leur bon fonctionnement. En raison de leur rôle écologique, les feux sont souvent planifiés dans les aires protégées (AP) pour maintenir ou améliorer la structure de l'écosystème et la diversité

des habitats qui sont essentiels à la biodiversité. Certaines pratiques courantes de brûlis planifiés visent à régénérer les pâturages qui soient appétables pour les herbivores, à contrôler l'embroussaillage et les espèces envahissantes. Le feu est également utilisé pour limiter l'accumulation de la biomasse de la végétation qui peut provoquer des feux très destructeurs et difficiles à contrôler.

Toutes ces pratiques de gestion du feu ont besoin d'informations actualisées sur la fréquence des feux et une connaissance approfondie de l'écologie du feu. Le Centre Commun de Recherche (CCR) de la Commission Européenne (<http://bioval.jrc.ec.europa.eu/>), a développé un système de suivi des feux de brousse en appui des programmes de conservation et à la gestion des aires protégées. Ce système est l'une des composantes de l'Observatoire numérique pour les aires protégées du CCR (DOPA, <http://dopa.jrc.ec.europa.eu/>), développé avec des partenaires internationaux (GBIF, le WCMC du PNUE, l'UICN). Il contribue également au système d'information du projet BIOPAMA (http://www.iucn.org/about/work/programmes/gpap_home/gpap_capacity2/gpap_biopama/), mené conjointement par le JRC et l'UICN. Ce travail est financé en partie par et développé en collaboration avec la Direction générale Développement et Coopération - EuropeAid (DG DEVCO). La DG DEVCO promeut des initiatives pour les programmes de développement et d'aide à travers le monde, avec une attention particulière pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Comment les feux de végétation sont-ils détectés et analysés?

Le système a été originellement conçu pour les aires protégées africaines, mais il a été étendu au niveau mondial pour toutes les aires protégées de la World Database on Protected Areas (UICN-WCMC). Le système dispose d'une interface interactive qui permet à l'utilisateur d'explorer plus de dix ans de données sur l'activité des feux. L'information est dérivée des observations satellitaires, mais nous la présentons sous la forme d'indicateurs et de cartes, pour pouvoir l'utiliser directement pour la gestion des aires protégées. Les indicateurs de feu ont été conçus pour soutenir les activités de prise de décision, ainsi que pour la prévention, la planification et la maîtrise des feux. Nous avons dérivé des indicateurs à partir des produits de Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer (MODIS). Ces produits sont distribués par la NASA-FIRMS et l'Université du Maryland et couvrent plus d'une décennie allant de fin 2000 à aujourd'hui. Les produits MODIS se composent de deux types

d'ensembles de données: les feux actifs et les surfaces brûlées. Le produit feu actif fournit des informations sur la fréquence des feux (date et le lieu du feu) et est disponible 48 heures après le passage du satellite, tandis que les données de surfaces brûlées demandent plus de temps de traitement et ne sont disponibles que 2-3 mois après l'observation par satellite. Outre les produits sur les feux, nous avons utilisé la carte de la végétation GLOBCOVER pour quantifier la surface brûlée dans chaque classe de végétation, la carte est également dérivée des données satellitaires (données MERIS d'Envisat).



Feux allumés précocément dans le parc national du Niokolo Koba pour prévenir les feux de brousse tardifs

Comment fonctionne le système de surveillance des feux?

Le système est accessible à travers le portail d'Observatoire environnemental des pays ACP développé par le CCR à l'adresse suivante: <http://acpobservatory.jrc.ec.europa.eu/content/fire-monitoring>. L'utilisateur peut lancer l'outil interactif à partir de la page Web (cliquer "Start"), sélectionner un pays et une aire protégée d'intérêt et accéder aux indicateurs de l'activité de feu; l'outil est disponible en anglais, français et espagnol. L'activité de feu est étudiée à travers deux paramètres clés: la fréquence des feux et la surface brûlée par type de végétation.

Ces paramètres sont calculés pour chaque parc et pour la zone tampon de 25 km autour de l'AP. Pour chaque AP sélectionnée, le système affiche, par défaut, le début / fin de la dernière saison de feu complète, ainsi que la saison moyenne des feux, basée sur la série chronologique 2003-2012. Une barre de temps permet de visualiser toutes les saisons entre l'année 2000 et l'année présente (figure 1 ci-après).

Une synthèse graphique de l'activité de feu, ainsi que les nombres cumulés des feux actifs et de surface brûlée, sont fournis pour la saison de feu sélectionnée par rapport aux valeurs moyennes. Les cartes mensuelles des feux actifs, les zones brûlées et la densité de feu sont également disponibles et peuvent être téléchargés dans différents formats standards pour les données géospatiales - comme raster (geotiff) ou vecteur (shapefile).

Pour les utilisateurs moins expérimentés, le contenu peut être exploré dans les tableaux Excel: ils signalent l'emplacement des feux (latitude, longitude), la date, l'heure et l'intensité de feu, tandis que les utilisateurs plus avancés peuvent ouvrir les cartes en utilisant un système d'information géographique (SIG).

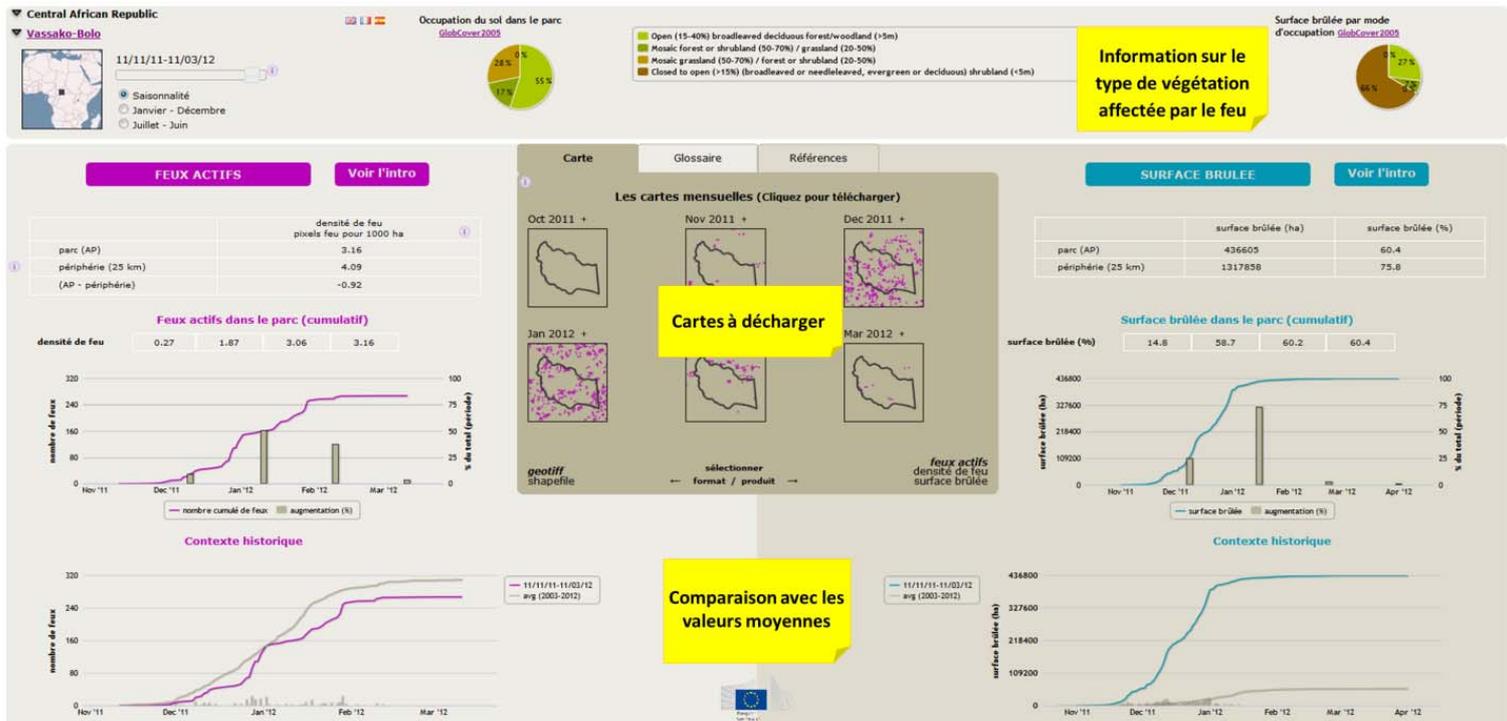


Figure 1. Les indicateurs de feu affichés dans le système de suivi.

Applications et avantages pour la gestion des aires protégées

Dans les écosystèmes dépendants des feux ou influencés par ceux-ci, le système de surveillance fournit aux gestionnaires de parc des informations à jour sur les endroits qui brûlent dans et autour de leur zone d'intérêt. Ils peuvent, sur la base de ces observations, détecter toute anomalie dans la mise en œuvre des plans de gestion des feux. Les anomalies peuvent être des indicateurs d'activités illégales, telles que le braconnage ou le pâturage dans les parcs, ou tout simplement montrer si les plans de gestion des feux rencontrent leurs objectifs de manière efficace. Cet outil donne aux gestionnaires la possibilité d'améliorer leurs plans de brûlis et de réagir plus efficacement aux activités illégales.

Dans les écosystèmes sensibles au feu, tels que les forêts tropicales humides, l'outil fournit aux gestionnaires de parcs de façon rapide et systématique une détection des menaces causées par l'homme et

soutient les activités de patrouille dans et autour des aires protégées. Outre les avantages d'avoir un système d'information en temps quasi-réel, la série chronologique historique peut aider les scientifiques et les gestionnaires du parc dans leur compréhension de l'écologie du feu et pour évaluer les tendances ou les changements spatio-temporels. Des anomalies dans le régime de feu (par exemple, le changement dans la fréquence des feux et dans la saisonnalité) peuvent être soit un indicateur de changement de la végétation ou la perte d'habitat, ou plus généralement un indicateur de changement d'utilisation des terres. La possibilité d'accéder à ces informations est donc importante pour prendre les décisions appropriées pour une conservation efficace. Enfin, l'outil de surveillance des feux fournit aux décideurs, aux niveaux local, national et régional, des informations à jour qui peuvent être utilisées pour identifier les domaines prioritaires, pour renforcer les programmes de conservation et pour améliorer l'allocation des fonds.

Grâce à ce système basé sur le Web, nous espérons atteindre de nombreux utilisateurs dans le domaine de la conservation. Nous travaillons également sur de nouveaux développements afin d'inclure une carte interactive pour visualiser la fréquence des feux actifs et des surfaces brûlées dans une interface SIG, pour une période de temps entre la fin de 2000 à aujourd'hui. Enfin les statistiques sur l'activité de feu ne seront pas limitées à des zones protégées, mais étendues aux unités administratives aux niveaux national et régional.

Plus d'info

ilaria.palumbo@ext.jrc.ec.europa.eu
ou biopama@jrc.ec.europa.eu
Système de suivi des feux:
<http://acpobservatory.jrc.ec.europa.eu/content/fire-monitoring>



Fonds d'appui aux organisations nationales de la société civile – Appel à projet

Dans le cadre des services à ses membres, le Partenariat Régional pour la Conservation

Marine et côtière en Afrique de l'Ouest (PRCM) a mis en place le Fonds d'appui aux organisations nationales de la société civile. Mis en œuvre par la FIBA, ce fonds d'appui répond à deux objectifs :

- d'une part, de soutenir la réalisation d'initiatives concrètes de **conservation sur le terrain**, portées par les organisations nationales de la société civile
- d'autre part, de **renforcer les capacités** techniques et organisationnelles de ces organisations de la société civile.

★ Qui est éligible ?

Toutes les organisations nationales peuvent soumettre une proposition de projet. Toutefois, une priorité sera accordée aux organisations membres du PRCM. Celles qui ne sont pas encore membres du PRCM peuvent voir en ligne les conditions d'adhésion (<http://prcmarine.org/new/?q=node/79>) pour devenir membre !

★ Quel type de projet ?

Un impact concret sur le terrain est attendu ! Seront financées en priorité les activités de terrain qui permettent la conservation des espèces animales et/ou végétales du littoral ouest-africain.

★ Qu'est-ce qui n'est pas financé ?

- Les projets de recherche scientifique non liés à des activités de conservation sur le terrain ;
- Les projets axés sur l'agriculture et les projets de développement, qui n'ont pas un effet documenté et significatif sur la biodiversité ;
- Les ateliers et les réunions.

★ Pour quel montant ?

Les projets seront financés pour un montant compris entre **7 000 et 12 000 €**. Ce montant peut être aussi considéré comme une contribution (un co-financement) à un projet plus vaste.

★ Quelles échéances et quel format ?

Les formulaires de proposition de projet sont à demander auprès de et à renvoyer par voie électronique à meriaux@lafiba.org avant **le 15 septembre 2013**. La mise en œuvre des activités de projet pourra débuter en novembre 2013 pour une durée maximale de 10 mois.

Les vautours - victimes silencieuses du braconnage de la faune en Afrique

UICN - Communiqué de presse - Août 2013

La mort récente d'un nombre important de vautours (estimé à environ 600) se nourrissant d'une carcasse d'éléphant empoisonné près du parc national de Bwabwata, en Namibie, en juillet dernier, confirme que l'utilisation aveugle de poison est l'une des principales causes de la baisse continue des populations de vautours dans la majeure partie de l'Afrique.

Cela est particulièrement évident en Afrique de l'Ouest où une baisse moyenne de 42 % du nombre de vautours a été enregistrée au cours des 30 dernières années, en particulier pour le Vautour de Rüppell (*Gyps rueppellii*) dont le déclin atteint 85% des effectifs.

Il est maintenant devenu une pratique courante pour les braconniers qui tuent les éléphants et autres grands mammifères de farcir les carcasses de poison pour tuer les vautours. En effet, les vautours qui se rassemblent et volent autour de ces carcasses en grand nombre sont souvent utilisés par les agents des parcs, dans de nombreuses parties d'Afrique, comme une indication de l'activité de braconnage et comme un moyen de poursuivre les contrevenants.

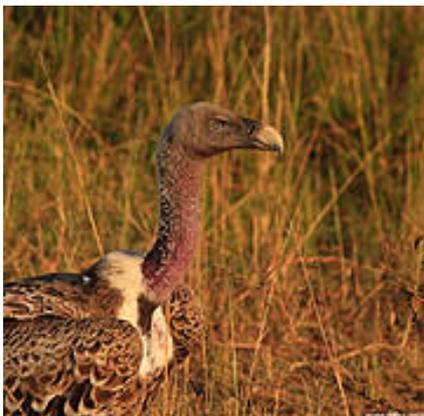


Vautour africain (Gyps africanus) - Photo: Andre Botha

«En empoisonnant ces carcasses, les braconniers espèrent éradiquer les vautours d'une zone où ils opèrent et ainsi échapper à la détection », explique Leo Niskanen, coordonnateur technique du programme aires de conservation et diversité des espèces de l'UICN, à Nairobi. «Le fait que des incidents tels que ceux-ci peuvent être liés au braconnage endémique des éléphants en Afrique est une préoccupation sérieuse. Des incidents similaires ont été enregistrés en Tanzanie, au Mozambique, au Zimbabwe, au Botswana et en Zambie, ces dernières années ».

La plupart des oiseaux tués dans l'incident récent sont des vautours africains à dos blanc (*Gyps africanus*), qui

figurent actuellement sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN comme étant en voie de disparition. Deux oiseaux morts récupérés dans l'incident étaient bagués et ont été trouvés à mille kilomètres du lieu de baguage, ce qui montre l'importance éventuelle de l'impact sur les populations de vautours. Le fait que les vautours sont actuellement à mi-parcours de leur cycle de reproduction augmente encore l'impact, puisque de nombreux oisillons ne sont pas susceptibles de survivre sans leurs deux parents pour les nourrir.



Vautour de Rüppell
(*Gyps rueppellii*) - Photo:
Andre Botha

L'utilisation de poison affecte aussi négativement un certain nombre d'autres grands rapaces comme l'aigle ravisseur (Aquila Rapax) et le Bateleur (Terathopus ecaudatus), ainsi que les lions, les hyènes et les chacals.

charognards.

De nombreux pays africains n'ont pas de législation appropriée et de mesures en place pour contrôler ou empêcher l'utilisation, sans discernement, des poisons. Les sanctions, lorsque les responsables sont appréhendés, sont souvent minimales et ne constituent pas un élément dissuasif pour les auteurs.

« Nous croyons que les crimes de cette nature devraient avoir la même priorité et être soumis aux mêmes peines que celles attribuées lors d'incidents de braconnage sur les grands animaux tels que l'éléphant et le rhinocéros », explique André Botha, Co-président du groupe des spécialistes « vautours » de la Commission pour la sauvegarde des espèces de l'UICN. « Nous exhortons les pays d'Afrique australe à revoir leurs politiques et à mettre en œuvre des mesures appropriées qui aideront à éviter que des incidents similaires se reproduisent à l'avenir. »

Pour plus d'information :

André Botha - Co- président: UICN Groupe des spécialistes « Vautours » de la CSE
E -mail: andreb@ewt.org.za

Les populations de vautours d'Afrique ne peuvent supporter de telles pertes et leur déclin actuel pourrait également avoir des conséquences graves sur la santé humaine, à plus long terme, disent experts de l'UICN. Le déclin rapide des trois espèces de vautours sur le sous-continent indien, au cours des 20 dernières années, a causé de nombreux problèmes, car il y a désormais moins de vautours pour éliminer les carcasses d'animaux. La prolifération des chiens errants et une augmentation substantielle des maladies telles que la rage ont été documentées et peuvent être directement liées à cette baisse du nombre des

Contrat pour la sensibilisation des jeunes lors du Congrès mondial des parcs - 2014

Parcs Canada est à la recherche d'une personne dynamique pour aider à soutenir les activités de sensibilisation des jeunes lors du Congrès Mondial des Parcs, en Australie, en novembre 2014. Il s'agit d'un contrat international, ouvert aux particuliers du monde entier. Si vous êtes intéressé par une initiative passionnante et pour gagner une expérience dans le leadership des jeunes, envoyez une offre avant le 8 octobre 2013.

L'appel d'offres pour ce contrat peut être trouvé à l'adresse: <https://buyandsell.gc.ca/procurement-data/tender-notice/PW-13-00464878>

NAPA – CONTACTS

www.papaco.org et www.iucn.org

geoffroy.mauvais@iucn.org	Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO UICN-ESARO (Afrique Est/Sud)
leo.niskanen@iucn.org christine.mentzel@iucn.org	Coordination Programme Aires de Conservation et Diversité des Espèces – CASD Chargée de programme BIOPAMA – Patrimoine Mondial UICN-PACO (Afrique Ouest/Centre)
sebastien.regnaut@iucn.org bora.masumbuko@iucn.org	Coordination Programme Aires Protégées Chargée de programme Climat
youssof.diedhiou@iucn.org	Chargé de programme Patrimoine Mondial
lacina.kone@iucn.org	Chargé de programme Territoires de Conservation – Appui aux ONG
thomas.bacha@iucn.org	Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG
arsene.sanon@iucn.org	Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG
florence.mazzocchetti@iucn.org	Chargée de programme Aires Protégées Forestières – Bassin du Congo

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN